



LETTRE D'INFORMATION : 9 août 2019

**Bonjour**

**Eolien Concertation : 2 exemples du scandale**

**Cordialement**

**JL Butré**

## **Concertation en Bourgogne-Franche-Comté( Yonne)**

Chers adhérents, chers sympathisants

Abo Wind a diffusé au plus grand nombre un « bulletin d'information Juillet 2019 sur le projet Saint Léger Vauban ». Ce document plein de contre-vérités, d'oublis, d'inexactitudes, d'approximations fera sous peu l'objet d'un communiqué en réponse rédigé par Morvent en Colère. Ce document sera diffusé sur toute la zone géographique du projet.

- **Abo Wind a décidé de renoncer aux réunions publiques !** L'industriel préfère procéder sur « invitation ». Pour cela Abo Wind donne des dates le 27 août et le 5 septembre. Pour cela Abo Wind fixe un lieu, mais décide seul de qui seront les heureux élus. Lors de ces rendez-vous ils indiquent qu'ils présenteront l'avancement du projet. Quelle vérité sera présentée....

De quoi **Abo Wind a-t-il peur** ? Sachant que la zone géographique concernée par ce projet « Saint Léger Vauban » impacte plus de 5000 personnes, mettre en place un principe de rencontre quasi individuel garanti que seul un tout petit nombre de personnes seront « informées » (faut-il parler d'information, je le mettrai entre guillemets) !

- Avec cette politique de rendez-vous individuels (?) (pourquoi ?) **Abo Wind refuse le dialogue.**
- Avec cette politique de rendez-vous individuels **Abo Wind organise de fausses concertations**

Par le fait, Abo Wind continue de démontrer ses pratiques peu démocratiques

**La détermination de Morvent en Colère est totale, ce projet inique n'aura pas lieu.** Le bureau de Morvent en Colère a demandé rendez-vous à Abo Wind. Nous les rencontrons le jeudi 22 août à 11h à l'auberge de St Agnan.

- **Nous exigeons des réunions publiques ouvertes à tous** et non des rendez-vous fermés ;
- Nous exigeons une présentation publique pour que les soi-disant **résultats des études Abo Wind sur les vents, paysage et biodiversité nous soient présentés ;**
- **Nous exigeons des comptes rendus précis de ces rendez-vous** où seront indiqués le nombre de participants et où seront reprises les questions et réponses débattues ;
- Nous exigeons une réunion publique dans laquelle **sera présenté le « nouveau » projet.**

Rappelons que le bénéfice potentiel de ce projet va en premier lieu à l'industriel. Avec les fruits de cette exploitation hyper subventionnée, l'industriel, « *achète ou plutôt, rémunère...* » les décideurs que sont la mairie de St Léger Vauban, la communauté de commune d'Avallon Vézelay Morvan, le département de l'Yonne et surtout les propriétaires fonciers des parcelles d'implantation. C'est donc notre argent (celui des subventions touchées par Abo Wind) qui permet à Abo Wind d'acheter la faisabilité de son projet.

Or c'est notre pays qui recevrait la nuisance, nous sommes donc plus que légitimes à être informés. Ne soyons pas les dindons de la farce !

A très bientôt,

Le Bureau de Morvent en Colère

Christophe NORMIER

Président de Morvent en Colère 58230 Saint Agnan

[morventencolere.org](http://morventencolere.org) 06 3745 1616

